

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DIRECTEUR  
BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du bureau du comité syndical  
séance du 29 septembre 2004

**Objet de délibération :**

Avis du Syndicat Mixte à l'égard du  
projet de modification du PLU de  
Miribel

Sont présents 12 membres sur 16 convoqués le 10 septembre 2004,

Sont excusés :

Messieurs BOUCHON et THIEBAUT (C.C. de la Vallée de l'Albarine), BANDERIER (3CM)

- Le Président fait part de la sollicitation de l'avis du Syndicat Mixte par la commune de Miribel pour son projet de modification du PLU prescrit par délibération en date du 16 juillet et notifié au syndicat mixte le 21 septembre 2004.

- Le Président indique que cette modification a pour objet la création d'une zone UB à l'intérieur de laquelle sera rendue possible l'extension d'un commerce déjà existant (dans la limite de 500 m<sup>2</sup>), ainsi que le changement de destination de deux emplacements réservés afin de permettre l'installation d'un équipement public (projet de gendarmerie), le destinataire de cette réserve étant la communauté de communes de Miribel et du Plateau.

- Le Président mentionne que les services du syndicat mixte n'ont lui fait part d'aucune remarque particulière au sujet de cette modification qui ne remet pas en cause l'économie générale du PLU.

**Le Bureau,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des membres présents,**

**SE PRONONCE** en faveur du projet de modification du PLU de la commune de Miribel.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,  
Pour copie conforme

**Le Président,**